

Audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations importantes des audits identitas et évolutions actuelles

Office fédéral de l'agriculture

L'essentiel en bref

Sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), identitas SA exploite la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) depuis 1999 et fournit d'autres prestations. La BDTA sert de base pour la traçabilité des animaux dans le cadre de la sécurité alimentaire et des épizooties. La Confédération détient 51 % des actions de l'entreprise. L'OFAG et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) nomment chacun un représentant au conseil d'administration d'identitas SA. Les 16 actionnaires minoritaires sont principalement des associations et des groupes d'intérêts du secteur agricole. La Confédération accorde à identitas SA une indemnisation moyenne de 9 millions de francs par an pour le contrôle du trafic des animaux.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a déjà réalisé des audits auprès d'identitas SA en 2013 et 2015². Les développements actuels ont été pris en compte dans le cadre de cet audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations importantes du CDF.

Lacunes dans la surveillance et le contrôle et conflits d'intérêts

Le devoir de surveillance et de contrôle de l'OFAG sur l'exécution des tâches de droit public d'identitas SA comprend des activités techniquement exigeantes. Dans le domaine des finances et de l'informatique en particulier, l'OFAG ne dispose pas de toutes les informations et de tous les documents nécessaires pour exercer une surveillance et un contrôle efficaces. Il est donc difficile, par exemple, de procéder à une analyse approfondie des finances d'identitas SA et des risques liés à la souveraineté des données par identitas SA. Il n'existe pas non plus de concept général de surveillance et de contrôle spécifiant les responsabilités, les compétences et les activités de contrôle nécessaires.

Le représentant de l'OFAG au conseil d'administration d'identitas SA est aussi le responsable du service de l'OFAG chargé de la surveillance et du contrôle d'identitas SA. Alors que le CDF considère cette configuration comme problématique, l'OFAG y voit un avantage. Si un représentant de la Confédération au conseil d'administration devait être maintenu pour des raisons techniques, il faudrait au moins que la surveillance soit transférée à un secrétariat général.

Risques pour la Confédération liés à la nouvelle filiale d'identitas SA

Barto SA a été fondée fin 2017 pour créer une plateforme uniforme pour les données agricoles. identitas SA en détient aujourd'hui 87,5 % des actions. Il est prévu d'élargir l'actionnariat à l'automne 2018, environ un tiers des actions restera en mains d'identitas SA.

² Le rapport d'audit PA 13395 est disponible sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch). Le rapport d'audit PA 15533 a été soumis à la Délégation des finances des Chambres fédérales.

Barto est une plateforme en ligne de documentation et de gestion pour l'agriculture, qui collecte notamment les données de la BDTA. L'objectif est de motiver les exploitants à saisir sur Barto les données qu'ils sont tenus de fournir. Via Barto, celles-ci sont transférées dans la BDTA, et le seront également à l'avenir dans d'autres bases de données. Cette abondance de données suscite l'intérêt des grands groupes industriels. Pour la Confédération, il existe des risques concernant la surveillance et le contrôle, les bases de données et leur utilisation, ainsi que la réputation. En outre, la proximité d'identitas SA, et donc de la Confédération, comporte des risques de distorsion de la concurrence, perçue ou avérée.

Les intérêts de la Confédération doivent être pris en compte de façon plus cohérente

Les négociations entre l'OFAG et identitas SA relatives à la prise en charge des coûts et les spécifications contractuelles ne sont pas toujours justifiables, voire inexistantes. De plus, l'OFAG a constaté en 2017 que l'indemnisation versée à identitas SA en 2016 pour ses prestations de soutien était trop élevée de plus de 400 000 francs. Il est incompréhensible que le montant de la somme forfaitaire n'ait pas fait l'objet d'un examen régulier pour en vérifier la pertinence et ajuster le contrat en conséquence.

identitas SA opère sur le marché en tant que société anonyme de droit privé, avec les libertés entrepreneuriales correspondantes. En tant qu'entreprise appartenant majoritairement à la Confédération, elle est en même temps tenue de protéger les intérêts du propriétaire dans le cadre de ses activités. Il revient toutefois à la Confédération de contrôler et d'exiger systématiquement le respect de cette obligation.

Texte original en allemand